

le point



n° 309 avril 2016

POUR TOUS, SANS PRIVILÈGES!

PER TUTTI SENZA PRIVILEGI
FÜR ALLE STATT FÜR WENIGE
FOR ALL WITHOUT PRIVILEGES
HERKES İÇİN AYRICALIKSIZ
POR TODOS SEM PRIVILÉGIOS
PËR TË GJITHË PA DALLIM
POR TODOS SIN PRIVILEGIOS

Le Parti socialiste neuchâtelois (PSN) s'engage dans les débats importants et aide à trouver des solutions innovantes, sociales et respectueuses de l'être humain et de l'environnement. Il apporte de nouvelles idées et participe à construire l'avenir.

L'action du PSN m'intéresse !



Parti socialiste neuchâtelois

- je souhaite adhérer au PSN
- je souhaite recevoir *Le Point*
- je veux en savoir plus

Contact :

Parti socialiste neuchâtelois
Secrétariat cantonal
Avenue de la Gare 3
2000 Neuchâtel

secretariat@psn.ch
www.psn.ch | 032 721 11 80

Rencontre avec la population

PREVOYANCE VIEILLESSE 2020

VAL-DE-RUZ
Jeudi 12 mai 2016 à 19h00
Ouverture des portes à 18h00

ALAIN BERSET
Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'Intérieur DFI

Salle de la Rebatte
Grand'Rue 56, Chézard-Saint-Martin
Boissons et petite restauration | Entrée libre

Organisé par
Parti socialiste du Val-de-Ruz
Parti socialiste neuchâtelois



Corine Bolay Mercier
présidente du PSN

ÉDITORIAL

Un débat ouvert et nécessaire

La politique de santé, dans le canton de Neuchâtel comme ailleurs en Suisse, évolue depuis plusieurs années dans un contexte difficile, nourri de données politiques évolutives : changements législatifs imposés par la droite au niveau fédéral, nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes neuchâteloises, réorganisation rapide de plusieurs institutions, initiatives populaires, votation populaire remise en question sur le plan cantonal, CCT Santé 21 en renégociation, insatiable appétit de certains acteurs privés, finances publiques fragilisées. Ajoutez à cela les bouleversements démographiques en marche, une mobilité croissante, l'évolution des comportements des patients, notamment en matière de prise en charge, mais aussi une médecine de premier recours à renforcer. Autant d'éléments qui débouchent sur une équation presque insoluble, sauf à prioriser certaines données.

Camarades, prioriser ne signifie pas opposer, mais bien agencer les données de manière à construire une politique de santé axée sur le patient. Une politique qui assure la prise en charge par un personnel qualifié, disposant de conditions de travail où l'humain, la qualité des soins et l'efficacité ne s'opposent pas mais vont de pair. Le PSN, acquis à l'idée qu'un débat ouvert est nécessaire, a choisi de placer au cœur de son prochain

congrès la santé et le projet de localisation des hôpitaux mis en consultation par le Conseil d'Etat durant un mois. Un court laps de temps pendant lequel toutes les sections sont invitées à consulter leur base, pour permettre à chaque camarade d'exprimer son point de vue. Les sections adresseront ensuite leurs amendements au comité cantonal et à la commission santé du PSN, amendements qui seront discutés lors du Congrès du 10 mai et sur lesquels les camarades délégués voteront.

Camarades, il est essentiel que chacune et chacun participe à ce processus ; il est tout aussi important de tenir ce débat sans céder aux jugements et aux discours à l'emporte-pièce ni aux phrases assassines qui jettent l'anathème sur le contradictoire.

Notre parti, plus que tout autre, est riche de ses différences. Il s'en nourrit jour après jour, tout comme du respect et de l'écoute qui prévalent dans nos discussions. Il ne saurait en être autrement le 10 mai. C'est ainsi que, dès le lendemain, le PSN pourra poursuivre son travail au service de la société et de la population neuchâteloise.

IMPRESSUM

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois
Responsable : Yann Hulmann
Relecture : Johanné Lebel Calame
Mise en page : Gina Morelli
Avenue de la Gare, 3 CH-2000 Neuchâtel
032 721 11 80
secretariat@psn.ch - www.psn.ch
Impression : H. Messeiller SA - Neuchâtel
Parution : 6 fois par an
Abonnement annuel : Fr. 30.-
Abonnement de soutien : Fr. 50.- CCP 20-4219-1

« la gauche ne peut exister sans utopies, sans établir des objectifs qui, s'ils sont impossibles à atteindre dans le moment présent, donnent leur sens aux transformations actuelles »

Leszek Kolakowski (1927-2009)

Notre engagement au service de toutes et tous

Le Parti socialiste neuchâtelois s'engage à tous les niveaux pour notre canton. En nous appuyant sur nos militant-e-s actifs et nos élu-e-s dans les législatifs et les exécutifs, nous sommes au plus près des préoccupations de la population et, à la fois, nous assumons nos responsabilités au sein des autorités. Le PSN aujourd'hui, c'est plus de 200 conseillères et conseillers généraux socialistes, 30 conseillères et conseillers communaux, 1200 membres et sympathisant-e-s. Autant de personnalités qui comptent sur nous et sur qui nous pouvons compter. À l'approche des élections communales de 2016, ces chiffres soulignent les bases solides qui sont les nôtres et sur lesquelles nous pouvons préparer l'avenir avec sérénité, mais sans jamais perdre de vue notre responsabilité envers les Neuchâteloises et les Neuchâtelois. La campagne qui débute nous offre l'occasion de montrer et démontrer à la population ce qui a été accompli par nos élu-e-s durant les quatre années écoulées. Mais aussi, bien sûr, de solliciter son soutien afin de poursuivre dans cette voie.

Cette année, les élections ont la particularité de se dérouler en deux temps : d'abord, en juin, les élections des nouvelles autorités dans la plupart des communes et les votations sur les éventuelles fusions pour celles impliquées dans un tel processus, puis à la rentrée, les élections dans ces dernières. Chères et chers camarades, nous entrons dès aujourd'hui dans une période charnière de quelques mois au cours de laquelle la population va trancher dans les choix que nous lui soumettrons pour dessiner l'avenir des communes neuchâteloises.

Des thématiques cantonales à l'accent local

La force de notre parti est d'être ancré localement tout en gardant une vision globale de la situation cantonale. C'est pourquoi notre campagne s'appuiera évidemment sur des thèmes communaux dont la définition appartient aux sections, mais aussi sur des thématiques cantonales déclinées dans les différentes régions. Cinq thèmes issus du Congrès du 16 janvier ont été retenus :

Vie de famille et travail réconciliés

Nos élu-e-s s'engageront notamment à assouplir les horaires des crèches et à augmenter l'offre en transports publics afin que les parents puissent rester actifs professionnellement dans de bonnes conditions.

Ma santé proche de moi

Les communes ont d'importants moyens d'action pour rendre les soins accessibles partout et en tout temps, notamment en favorisant l'implantation de médecins de premier recours et de cabinets de groupe.

La culture, ça commence ici

La culture a toujours été et doit rester une préoccupation première des élu-e-s socialistes. Cela passe par le soutien aux associations locales mais également par la pérennisation du Bibliobus.

Ma commune n'est pas un parking

Il est temps de reprendre la maîtrise de nos espaces publics et de les rendre à la population. Trop souvent, les rues des villes et villages neuchâtelois ressemblent à des parkings.

A deux pas de mon lieu de formation

Nos communes ont tout à gagner à favoriser la création de logements, notamment pour les étudiant-e-s. À l'heure où nos autorités cantonales défendent le slogan « un canton – un espace », à nous de profiter des connexions en transports publics existantes et futures pour permettre aux jeunes neuchâtelois d'accéder à des logements abordables et de faire vivre nos localités.

Une liste bien évidemment non exhaustive de nos préoccupations, mais qui touche au quotidien de chacune et chacun.



^ Antoine de Montmollin
vice président du PSN
et président de campagne

^ Yann Hulmann
chargé de communication
du PSN

**CHÈRES ET
CHERS CAMARADES,
SOYONS FIERS / FIÈRES
D'ÊTRE SOCIALISTES !**

La mobilisation a déjà commencé...

Depuis plusieurs mois, les sections communales et régionales du PSN, mais aussi le comité de campagne cantonal travaillent d'arrache-pied pour proposer à la population des candidat-e-s de qualité, nombreux, qui s'appuieront sur non pas un mais des programmes ambitieux et rassembleurs, le tout servi par un graphisme commun. Votre engagement, celui des militant-e-s fait vivre le parti socialiste. Mais ce n'est que le début : une fois les listes déposées le 11 avril, il s'agira de défendre nos propositions auprès de la population, de dialoguer avec elle, d'entendre ses remarques, ses critiques. Il s'agira d'unir nos forces pour donner encore plus d'écho à ce que nombre d'entre nous font déjà tout au long de l'année : notre engagement au service de la population ! Le PS s'est toujours fait un point d'honneur d'exceller dans ce domaine, quand bien même cela a pu et sera encore parfois difficile : être au côté de la population, œuvrer dans l'intérêt des plus faibles de ses membres fait partie de notre ADN.

Comptes 2015

CHARGES	Comptes 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
Cotisations PSS	48'768.30	50'325.00	48'374.40	52'293.35
Salaires + charges sociales	199'085.45	170'000.00	145'671.15	128'923.95
Locaux	16'080.00	15'000.00	15'221.90	17'021.10
Administration	29'035.70	20'000.00	22'814.40	24'474.77
Propagande et communication		30'000.00	34'078.05	19'858.80
Campagne du votation 8 mars 2015	993.60			
Campagne du votation 9 juin 2015	31'042.90			
Campagne de votation du 29 nov. 2015	0.00			
Campagne de votation cantonale	0.00			
Autre campagne	2'017.25			
Elections fédérales	172'527.10	180'000.00	0.00	227'610.95
Frais "LE POINT"	15'187.15	13'000.00	14'473.00	6'094.30
Médias-communication	2'868.00	20'000.00	9'954.85	0.00
Subvention JSN + FSN	1'600.00	3'200.00	3'200.00	3'200.00
Attribution réserve élections	0.00	0.00	50'000.00	0.00
TOTAL DES CHARGES	519'205.45	501'525.00	343'787.75	479'477.22

RECETTES	Compte 2015	Budget 2015	Comptes 2014	Comptes 2013
Cotisations ord. (adhérents sections)	109'021.00	115'000.00	123'153.65	111'577.40
Cotisations des élus	232'460.00	250'000.00	208'917.60	201'412.50
Contribution PSS	4'616.00			
Subvention de l'État	99'000.00	99'000.00	99'000.00	66'000.00
Dons	800.00	3'000.00	3'074.10	3'097.30
Abonnements "LE POINT"	10'030.10	13'000.00	11'845.95	8'055.00
Refacturations annonces payantes	1'110.00			
Boissons secrétariat	170.00			
Intérêts CCP et bancaires	25.70	500.00	7'487.90	59'351.48
Prélèv. réserve élections	40'000.00	20'000.00	0.00	40'000.00
TOTAL DES RECETTES	497'232.80	500'500.00	453'479.20	489'493.68
RÉSULTAT	-21'972.65	-1'025.00	109'691.45	10'016.46

Bilan PSN 2015

ACTIF	2015	2014
Caisse	334.05	172.55
Poste CCP 20-3004-7	44'800.85	106'841.35
Poste CCP 20-2419-1	8'991.15	7'004.30
BCBE garantie loyer	3'630.05	3'632.70
BCN Z 0136.60.04	75'104.85	111'631.10
Impôts anticipés	0.00	0.00
Débiteurs	8'000.00	10'000.00
Actifs transitoires	71'615.20	36'337.05
TOTAL	212'476.15	275'619.05

PASSIF	2015	2014
Passifs transitoires	9'414.00	10'584.25
Réserve élections	34'000.00	74'000.00
Créanciers	0.00	0.00
Capital	169'062.15	191'034.80
TOTAL	212'476.15	275'619.05

Nouvelle présentation des Comptes

La présentation des Comptes 2015 a été mise jour pour répondre aux nouvelles normes cantonales en matière de transparence du financement des partis, des campagnes électorales et de votations. Ceci implique l'introduction de nouvelles rubriques et la disparition d'autres.

UNE UNION À SIX

À la suite du refus d'une fusion à sept communes par la population du Landeron, les autorités communales de Saint-Blaise, de La Tène, d'Enges, de Lignièrès, de Cornaux et de Cressier ont décidé de relancer rapidement un processus de fusion avec les six communes qui avaient soutenu la fusion à sept.

Si ce projet voit le jour, la nouvelle commune d'Entre-deux-Lacs réunira 13 000 habitants au 1^{er} janvier 2017. Les centres administratifs seront concentrés entre Saint-Blaise et La Tène, mais une antenne sera également mise en place à Lignièrès pour mieux servir les deux villages les plus éloignés.

Pourquoi repartir si vite à 6 communes ?

Il fallait profiter de la dynamique positive existante entre les autorités qui ont porté le projet et la population qui l'a largement soutenu.

La décision d'agir rapidement a permis de réutiliser les données du premier projet. Et donc d'éviter la mise sur pied de nouvelles commissions et une surcharge pour les administrations. La somme allouée par l'État dans le cadre de l'aide aux fusions a aussi été actualisée par le Canton. Elle se monte à 6,3 millions de francs. Une somme qui serait perdue en cas de report.

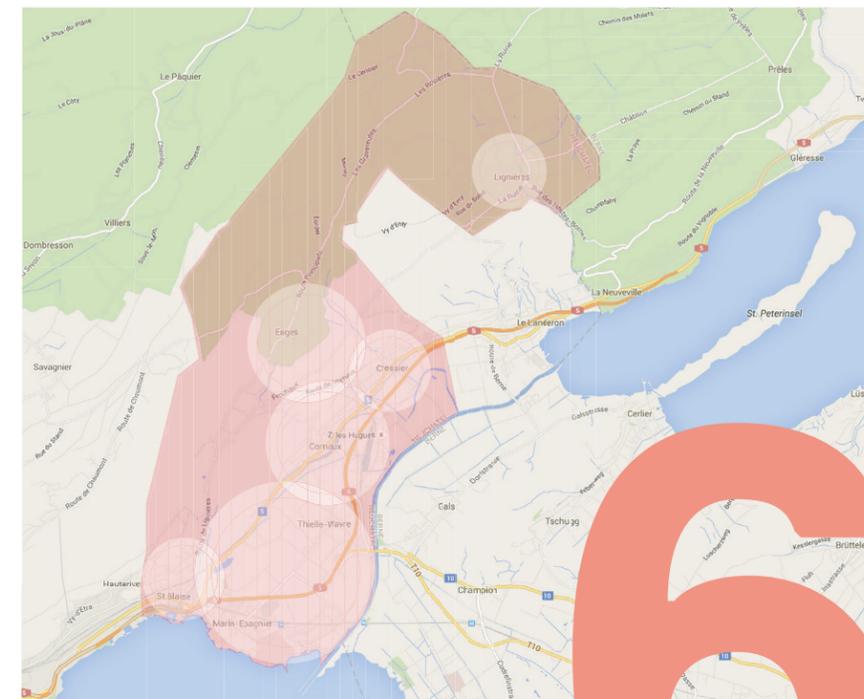
Pourquoi ne pas prendre le temps de réfléchir à d'autres options ?

«Prendre le temps de réfléchir à d'autres options.» Telle une ritournelle, cette phrase des détracteurs du projet initial revient encore et encore...

Les arguments principaux en faveur de la fusion demeurent malgré tout inchangés. Une grande commune permettra de développer des projets d'envergure, de mener une véritable politique sociale et économique, de devenir un interlocuteur privilégié du Canton et des autres grandes agglomérations, d'améliorer le service à la population et de rationaliser les dépenses de fonctionnement. Ce que le fractionnement actuel ne nous permet pas.

D'autres variantes de fusion ont, par ailleurs, déjà été étudiées par le RUN. Notamment le projet 2 x 4, soit une commune de l'est (Lignièrès-Cornaux-Cressier-Le Landeron) et une de l'ouest (Saint-Blaise-La Tène-Enges-Hauterive). Ces options ont été écartées car elles ne permettaient pas d'atteindre une taille critique suffisante pour dégager des économies d'échelle, introduire une spécialisation des tâches et asseoir une plus grande stabilité financière, entre autres. En outre, ces modèles ne permettaient pas l'engagement d'un exécutif à plein temps, élément pourtant primordial au fonctionnement efficace d'une grande commune. Les tâches d'un-e conseiller-ère communal-e d'une telle commune et l'exercice d'une autre activité professionnelle sont difficilement conciliables. Sans négliger qu'un engagement à 100 % permet d'offrir un vrai choix de carrière aux personnes intéressées tout en obligeant aussi l'élu-e à s'investir pleinement dans sa fonction.

Il est clair que d'autres options peuvent être étudiées. Avec huit communes, on obtient plus de 30 possibilités de «fusionnettes» à 2, 3 ou 4 localités, qui finiraient par être combattues les unes après les autres. Celles et ceux qui estiment que les fusions sont bénéfiques pour la population ne doivent pas hésiter à soutenir le projet actuel à six communes, le seul projet équilibré qui peut se concrétiser dans un laps de temps raisonnable inférieur à dix ans. Les autres propositions ne visent qu'à semer le doute afin de ne surtout rien changer.



Ne risquons-nous pas de perdre notre identité dans une grande commune fusionnée ?

La nouvelle commune politique ne fera pas disparaître nos localités. Nous resterons des Cressiacois, Saint-Blaisois, etc., membres de la commune d'Entre-deux-Lacs et citoyen-ne-s du Canton de Neuchâtel. La proximité avec les autorités sera toujours garantie, comme cela se fait toujours par tradition dans notre pays.

Par ailleurs, notre identité n'est plus seulement locale aujourd'hui. Nous nous déplaçons déjà hors du périmètre de notre commune actuelle, que ce soit pour les loisirs, le travail ou les achats.

Enfin, à l'approche des élections communales, ressurgissent les difficultés qu'éprouvent la plupart des sections à préparer une liste avec suffisamment de candidat-e-s. Par défaut, il a déjà fallu parfois se résoudre à subir des élections tacites. Un bassin de population agrandi permettra d'offrir un choix élargi de compétences et de candidat-e-s dans un contexte où les citoyen-ne-s peinent toujours plus à s'engager.

Que faire ?

Votez OUI à la fusion des communes d'Entre-deux-Lacs le 5 juin 2016.

Yves Rollier
président PS Cornaux

Luciano Cravero
président PS Cressier

Catherine Massy
présidente PS Enges-Lignièrès

Belul-Beni Bajrami
président PS La Tène

Paola Attinger-Carmagnola et Jean-Claude Berger
coprésidents PS Saint-Blaise

VAL-DE-RUZ, UNE PETITE ET UNE GRANDE COMMUNE

Si pour Valangin, la législature 2012-2016 a été simplement « normale », c'était, pour les quinze autres villages, la création de la nouvelle commune de Val-de-Ruz.

Au PS Val-de-Ruz, la préparation des élections 2012 s'est déroulée dans l'enthousiasme, les envies et les projets étaient nombreux et une belle liste de candidat-e-s s'établissait avec comme fil rouge un projet de législature pour défendre notre vision de cette nouvelle commune.

Les résultats des élections ont été à l'image de la situation politique du Val-de-Ruz : treize socialistes, cinq verts et vingt-trois conseillers et conseillères généraux de droite. Au Conseil communal, deux socialistes et trois PLR.

Minoritaires, nos élu-e-s ont donc choisi d'agir avec doigté, subtilité et force de persuasion dans les commissions et



au Conseil général, et ça ne s'est pas trop mal passé. Il y a eu, certes, des déceptions, mais aussi des réussites.

Mise en route des services à la population, établissement des règlements, tout était à faire et beaucoup a été fait. Mais il y a encore du boulot ! Et malheureusement, le taux d'impôt ayant été fixé à peine trop bas (61 points au lieu des 63 nécessaires), la « part du rêve » a dû être en grande partie abandonnée...

Notons qu'un très beau projet, celui du cabinet médical qui s'installera dans l'ancien immeuble administratif de Fontainemelon, a été massivement soutenu par les autorités et par la population, qui a pu s'exprimer lors d'un référendum.

Pour les prochaines élections communales, une belle liste de candidat-e-s se met en place et un projet de législature est en préparation.

De son côté, la commune de Valangin est engagée, avec Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel et Peseux, dans le processus de fusion Neuchâtel-Ouest, soumis au peuple le 5 juin. C'est notre camarade Aurélie Widmer qui préside le Conseil communal.

Vie de la section

La section se réunit une dizaine de fois par année. Le groupe « Activités » organise des stands lors de votations – le PSVR sera présent à la foire de Dombresson le lundi 16 mai – et invite habituellement tous les membres du PSN à la Fête de la rose le 1^{er} mai. Ce ne sera pas le cas cette année, pour des raisons d'agenda, mais le 12 mai, Alain Berset, conseiller fédéral PS, donnera une conférence à Chézard-Saint-Martin (salle de la Rebatte), sur le thème « Prévoyance vieillesse 2020 ».

Une bonne partie de nos membres sont actifs dans la vie associative du Val-de-Ruz (et d'autres régions du canton) ; Trois député-e-s et un député suppléant PSVR siègent au Grand Conseil.

Enfin, la section a depuis peu un nouveau président, André Vallat, qui souhaite favoriser les liens sociaux et soutenir toutes mesures favorables à l'environnement et à l'aménagement utile et agréable de notre vallée et de nos villages.

Claire Wermeille



LECTURE

Le nazisme, l'apartheid et le droit

« Quel est le point commun entre un Juif allemand au temps du nazisme et un Noir sud-africain durant l'apartheid ? Dès leur conception, l'un et l'autre sont marqués pour la vie et le jour de leur naissance coïncide avec celui de leur condamnation. Le Juif parce qu'il n'est pas « aryen » et le Noir parce qu'il n'est pas Blanc. Telle est la loi de l'État raciste !

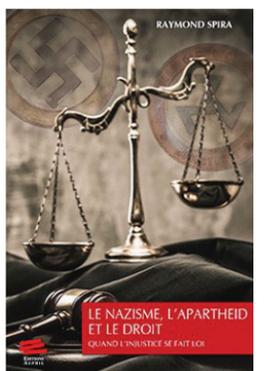
Cette discrimination raciale était le fruit d'un travail minutieux auquel se consacraient avec enthousiasme des milliers de juristes. Rien n'était laissé au hasard et les juges n'étaient pas les moins em-

pressés à sévir contre les victimes de cette ségrégation. [...]

Alors que le virus du racisme continue à distiller son poison un peu partout dans le monde, ce récit documentaire relate deux expériences historiques d'État raciste, en s'attachant plus particulièrement au rôle des juristes.

Se souvenir des errements du passé peut aider les faiseurs de lois et ceux qui les appliquent à déjouer ce traquenard. [...]

(extrait de la présentation de l'éditeur)



Le nazisme, l'apartheid et le droit, Raymond Spira, Editions Alphil, 2016, 260 pages

agenda.

Séance de préparation du groupe GC

14 et 21 avril – 19h30
Fontainemelon, L'Union

Assemblée des délégué-e-s du PSS

16 avril – 10h15
La Chaux-de-Fonds,
Usine électrique

Commission juridique

18 avril – 18h
Neuchâtel, Secrétariat cantonal

Commission Environnement

19 avril – 18h15
Neuchâtel, Secrétariat cantonal

Commission École et formation

20 avril – 19h
Neuchâtel, Secrétariat cantonal

Commission Culture

25 avril – 18h30
Neuchâtel, Secrétariat cantonal

Grand Conseil

26 et 27 avril
Neuchâtel, Château

Commission Politique migratoire

2 mai – 19h
Neuchâtel, Secrétariat cantonal

Commission Environnement

3 mai – 18h
Neuchâtel, Secrétariat cantonal

Comité cantonal / Commission santé

3 mai – 20h
Neuchâtel, Secrétariat cantonal

Congrès SANTÉ

10 mai – 19h
Malvilliers, La Croisée

JAB
2000 Neuchâtel

Bulletin du Parti socialiste neuchâtelois

le point

309 avril 2016



Rencontre avec la population

PREVOYANCE VIEILLESSE 2020

VAL-DE-RUZ
Jeudi 12 mai 2016 à 19h00
Ouverture des portes à 18h00

ALAIN BERSET

Conseiller fédéral
Chef du Département fédéral de l'Intérieur DFI

Salle de la Rebatte
Grand'Rue 56, Chézard-Saint-Martin
Boissons et petite restauration | **Entrée libre**

Organisé par
Parti socialiste du Val-de-Ruz
Parti socialiste neuchâtelois